



Union
syndicale
Solidaires



UNL
LA VOIX LYCÉENNE

unéf
le syndicat étudiant

RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL !

GRÈVE ET MANIFESTATION

28 AVRIL

10 H 30 - PLACE SAINT PIERRE À CAEN

DES ACTIONS DE PLUS EN PLUS MASSIVES !

Le 31 mars, nous étions un million deux cents mille manifestants et manifestantes dans au moins 260 villes, dont 10 000 à Caen. Le samedi 9 avril, dans un cadre différent et en pleines vacances scolaires, **les manifestations ont été importantes, malgré ces handicaps**. Il ne faut pas oublier non plus que **70% de la population est opposée à la loi Travail**. Le mouvement s'enracine dans tout le pays. Le gouvernement reste sourd à nos revendications et continue de défendre son projet inspiré par le Medef. De jour en jour on observe une montée des violences policières. **Elles ne nous intimideront pas et nous continuerons à manifester.**

Nous soutenons toutes les initiatives et les mobilisations qui voient le jour un peu partout contre la loi Travail, et **dans cette dynamique revendicative, nous appelons également le 1^{er} mai 2016 à un rassemblement et manifestation à 10h30 place Saint Pierre.**

Le gouvernement **essaie de semer la division en annonçant des mesures pour aider les étudiant.e.s.**

Tout est bon à prendre, **mais les mouvements de jeunesse ne s'y trompent pas, c'est le retrait du projet de loi travail qui reste l'objectif de cette mobilisation.**

Ce gouvernement nous montre ainsi que nous devons continuer la lutte. Il ne lâche que lorsqu'il sent que le vent tourne...

Nous ne pouvons pas accepter l'inversion de la hiérarchie des normes ! **Des accords d'entreprise ne doivent pas pouvoir être moins favorables que des accords de branche ou que le code du travail.**

Dans un tel contexte, les différents niveaux de négociation collective se verraient désarticulés et perdraient de leur cohérence, au risque de **dégrader les droits des salarié.e.s et leurs garanties collectives**. Ainsi, pour tout ce qui concerne dans un premier temps la durée et l'organisation du travail, ce projet de loi donne la priorité ou l'exclusivité à l'entreprise comme niveau de négociation. Or, c'est au niveau de l'entreprise que la pression, le chantage à l'emploi sont les plus forts sur les salarié.e.s pour **remettre en cause leurs droits et situations**. De même, le référendum pourrait servir à court-circuiter les syndicats représentant une majorité de salarié.e.s et risquerait d'accroître encore les tensions dans les entreprises.

**NON À LA
CASSE DU CODE,
RETRAIT DE
LA LOI TRAVAIL !**

Nous ne pouvons pas accepter que les licenciements collectifs et individuels soient facilités par ce texte au prétexte d'embaucher plus facilement !

Nous ne pouvons pas accepter la remise en cause des 35h par le biais d'accords d'entreprises ni l'assouplissement de la durée du travail !

Nous ne pouvons pas accepter nombre de dispositions qui constituent des remises en cause importantes !



Prévisibilité des congés, heures supplémentaires, médecine du travail, licenciement économique, mise en place de licenciements pour motif personnel, accords de développement ou de préservation de l'emploi, disparition des avantages individuels acquis, taxe d'apprentissage, VAE...

Une simplification du code du travail pour remettre en cause les droits des salarié.e.s !



Dans un contexte de hausse du chômage, d'explosion de la précarité et de la pauvreté, ce texte va organiser une régression généralisée des droits, créer un dumping social entre les entreprises d'un même territoire et d'une même branche et aggraver les inégalités entre les salarié.e.s. **C'est d'un code du travail qui protège mieux les salariés dont nous avons besoin** et ce n'est pas ce que nous propose le gouvernement !

Alors que les questions de formation et d'entrée dans l'emploi sont essentielles, ce projet vise à des formations répondant **aux seuls besoins des entreprises et non pas à l'obtention de formations qualifiantes protectrices sur le marché du travail.**

Ce projet s'inscrit dans une logique économique libérale et dans une **politique d'austérité dont on mesure tous les jours dans tous les pays les dégâts et les risques d'aggravation de la crise**, notamment dans ses conséquences sociales. C'est par la relance et des garanties protectrices renforcées pour les salarié.e.s que la situation économique pourra s'améliorer. **Ces orientations économiques conduisent de fait à accroître la flexibilité, la précarité, l'insécurité et même le chômage.**

Diminuer la durée du travail en imposant les embauches correspondantes, interdire les licenciements et les suppressions de postes, abroger les lois retardant l'âge de la retraite, toutes ces mesures permettraient la création de centaines de milliers d'emplois en CDI !

C'EST TOU.TE.S ENSEMBLE PAR LA GRÈVE, PAR LES MANIFESTATIONS QUE NOUS GAGNERONS !

**RENDEZ-VOUS LE 28 AVRIL
10 H 30 - PLACE SAINT PIERRE À CAEN**